

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

7/02/2018

Dossier complet le :

27/02/2018

N° d'enregistrement :

2018-6111

### 1. Intitulé du projet

Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du site du Haïllan, au Centre de Formation du FC Girondins de Bordeaux  
38 rue du Moulineau  
33 320 Eysines

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

FC GIRONDINS DE BORDEAUX

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

DEVESELEER Alain, Directeur général délégué

RCS / SIRET

3 8 3 | 8 7 2 | 8 9 2 | 0 0 0 2 | 1

Forme juridique SA

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.  Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.	Installation d'ombrières photovoltaïques d'une puissance 499 kWc sur parking existant

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation de 7 ombrières de parking photovoltaïques pour véhicules légers. La surface recouverte par les ombrières sera de 3058,4 m<sup>2</sup> pour une puissance envisagée de 498,4 kWc.

La surface de panneaux est ouverte et ne constitue pas un clos couvert. Aucune surface de plancher ne sera créée par le projet.

Sur les 7 ensembles, 6 ont une largeur de 10,07 mètres, et un ensemble à une largeur de 11,06 m. Ils s'implantent au droit des places de stationnement existantes. La distance entre chaque ensemble est d'environ 6 m Est-Ouest et 4,90 m Nord-Sud. Les pans sont inclinés de 11°. Ils ont une hauteur à l'égout de 3,3 mètres au minimum et une hauteur maximale de 6,25 mètres.

Les ombrières de parking répondent aux critères d'intégration simplifiée au bâti. Chaque ombrière est composée d'une structure et de panneaux photovoltaïques. La structure est reliée au sol par des ancrages avec fondations en béton enterré.

La structure métallique des portiques support des panneaux et tous les éléments de serrurerie seront en acier avec traitement de galvanisation par immersion pour éviter tout risque de corrosion. Les modules photovoltaïques sont des panneaux rectangulaires rigides d'une surface de 1,662 m<sup>2</sup>, et de quelques centimètres d'épaisseur, assemblés entre eux. Ils sont composés de cellules de silicium. Le dimensionnement des ombrières prend en compte les conditions météo locales.

## 4.2 Objectifs du projet

Grâce à ce projet d'installation d'ombrières photovoltaïques, le Club des Girondins souhaite :

- encourager la production d'électricité d'origine renouvelable
- améliorer le confort des usagers du parking du site du centre de formation en générant de l'ombre et en protégeant les véhicules des intempéries.
- valoriser les places de parking

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée de 4 mois seront séquencés en 4 phases :

- La première phase consistera en la réfection du parking
- La deuxième phase consistera en l'installation des fondations des ombrières (massif ou micro-pieux)
- La troisième phase consistera en l'installation des structures porteuses
- La quatrième phase consistera en la pose et raccordement des modules photovoltaïques

Ces travaux sont prévus pour démarrer en septembre 2019 et finir en janvier 2020

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Au vu de l'ensoleillement et du dimensionnement des ombrières, le maître d'ouvrage attend une production de 600 MWh/an. En phase exploitation, dont la durée attendue est de 30 ans, le maître d'ouvrage assurera :

- La maintenance préventive dont l'objectif est de réduire la possibilité de défaillance de l'Installation et la dégradation dans le temps des performances de production d'électricité. Ces interventions sont spécialement adaptées afin de limiter l'arrêt des installations.
- La maintenance curative : consiste à intervenir sur site après réception d'une alerte du système de télésurveillance, afin de déterminer précisément le type de défaillance et remettre l'installation en service.
- La télésurveillance des installations photovoltaïques : permet à la fois de surveiller en permanence l'état des constituants, détecter le plus rapidement possible tout défaut, déclencher dans les meilleurs délais une intervention de maintenance adaptée et aussi de suivre les performances de production.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une autorisation d'urbanisme de la part de la mairie d'Eysine (procédure de permis de construire)

Le projet fera aussi l'objet d'une demande de raccordement auprès du gestionnaire de réseau électrique.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Puissance PV installée:	498,4 kWc
Surface totale PV :	2955 m <sup>2</sup>
Dimensions des ombrières: 1 ombrière de 52,88 m x 11,07	3 omb. de 52,88 m x 10,07 m
Distance entre chaque ensemble : entre les 2 ombrières identiques 2,8m puis 3,7m.	3 omb. de 29,08 m x 10,07m
Inclinaison des pans :	11°
Hauteur à l'égout / hauteur maximale:	3.3m / 6,25m
Nombre de places de parking total:	226
Nombre de places de parking sous ombrières:	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

38 rue du Moulineau  
33 320 Eysines

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. - 0° 6' 63" 47 Lat. 44° 8' 7" 93

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. u ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La foudre; L'équipement sera équipé de parafoudres.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement en phase chantier pour l'acheminement des matériels. En phase exploitation, très peu d'interventions à prévoir.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit uniquement en phase chantier pendant la journée avec l'acheminement des matériels et la manipulation des structures métalliques.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Reflet des panneaux PV avec l'ensoleillement</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Uniquement en phase chantier. Les déchets sont acheminés vers des filières de traitement spécifiques.</p> <p>Pas de déchets en phase exploitation</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ombrières protégeront les véhicules du soleil et des intempéries.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude d'impacts n'est pas nécessaire.

Le projet d'installation d'ombrières photovoltaïques sera réalisé sur un parking existant. Il n'y a pas de modifications de l'aire de stationnement et du nombre de places de parking.

Le projet n'immobilise pas le foncier existant: Il apporte une source d'électricité locale et un agrément par l'ombre offerte aux véhicules stationnés et la construction d'ombrières photovoltaïques sur portiques métalliques est une installation légère qu'il sera possible de démonter et de déplacer sur un autre site, si nécessaire.

Aucun impact sur la biodiversité n'est à prévoir.

Nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



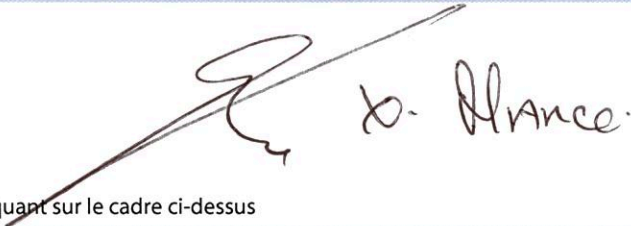
Fait à au haillan

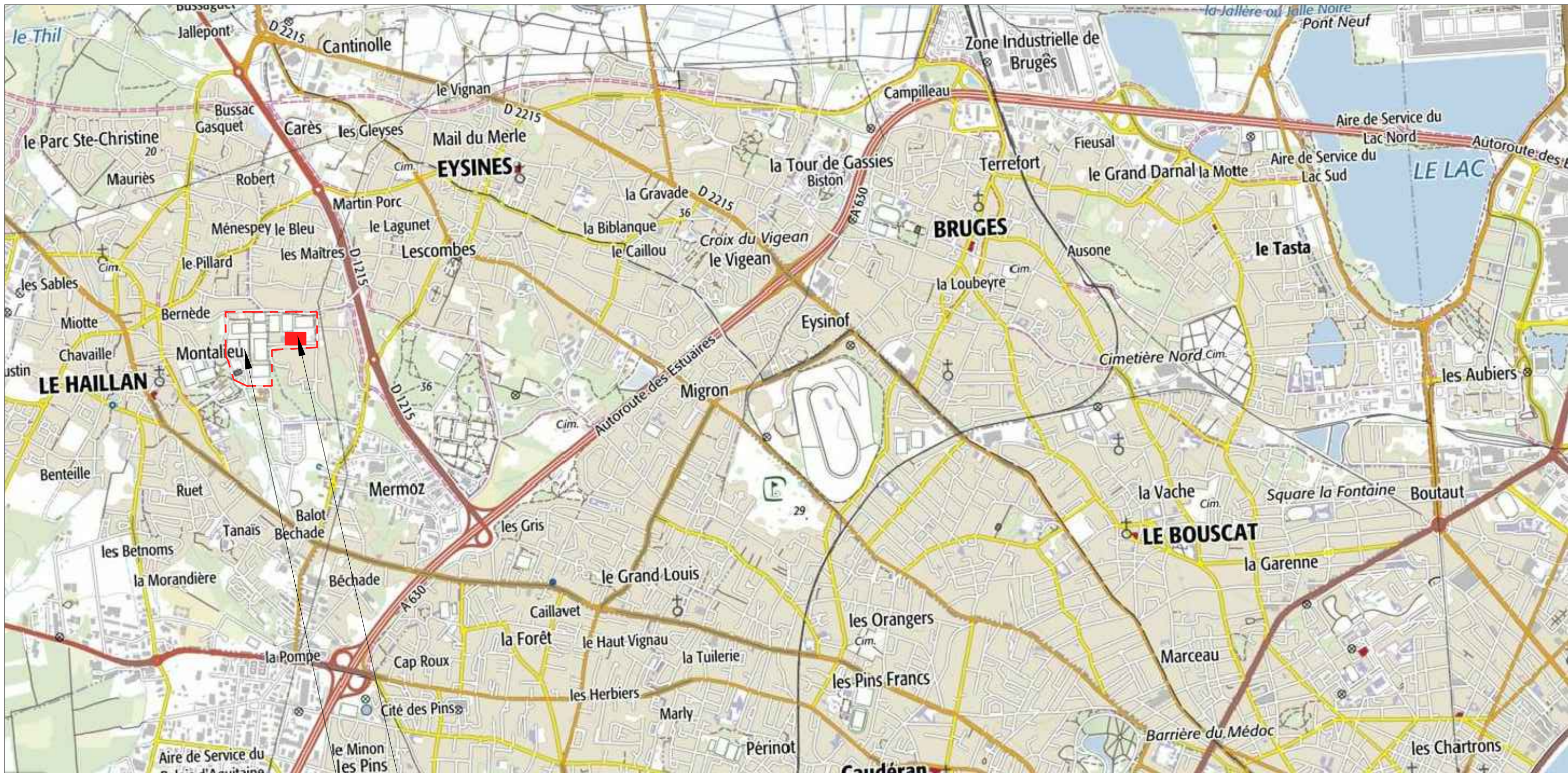
le, 07 fevrier 2018

Signature



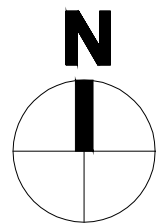
cliquant sur le cadre ci-dessus



 X. Blance.

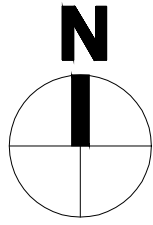


PARKING / emplacement projet

DOMAINE DU FC GIRONDINS DE BORDEAUX



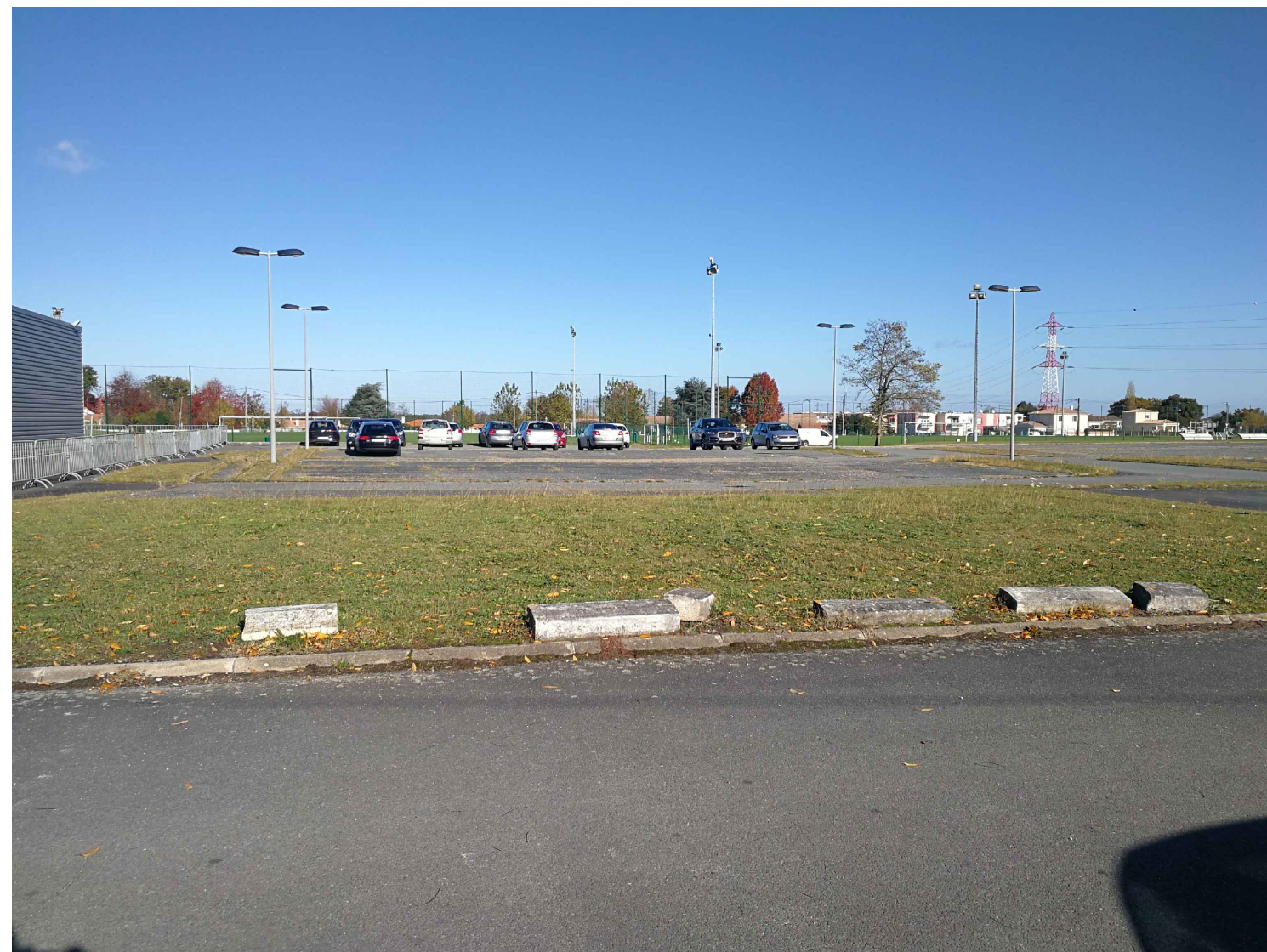
<p><b>Maître d'oeuvre</b>          AGENCE TRIAUD - LE ROUX          105 rue Porte Dijeaux          33 000 BORDEAUX          agence.triaud.leroux@gmail.com</p>	 <p>GREEN LIGHTHOUSE          Village d'entreprise          13 rue Gustave Eiffel          33 850 Léognan</p>	 <p><b>Maître d'ouvrage</b>          FC GIRONDINS DE BORDEAUX          Rue Joliot Curie - CS 10033          33187 Le Haillan Cedex          T : 05 56 16 11 02</p>	<p><b>REFECTION DU PARKING ET          INSTALLATION D'OMBRIERES          PHOTOVOLTAIQUES</b></p>	<p><b>Titre</b>          ANNEXE 02 - PLAN DE SITUATION</p>	<p><b>Phase</b>          PC</p>	<p><b>Ech</b>          1/25000</p>	<p><b>Ind</b>          0</p>	<p><b>Date</b>          JANVIER 2018</p>	<p><b>N°</b>          01</p>
--	--	---	--	--	-------------------------------------	--	----------------------------------	--	----------------------------------






	<b>Maître d'oeuvre</b> AGENCE TRIAUD - LE ROUX 105 rue Porte Dijeaux 33 000 BORDEAUX agence.triaud.leroux@gmail.com		<b>Maître d'ouvrage</b> FC GIRONDINS DE BORDEAUX Rue Joliot Curie - CS 10033 33187 Le Haillan Cedex T : 05 56 16 11 02	<b>REFECTION DU PARKING ET          INSTALLATION D'OMBRIERES          PHOTOVOLTAIQUES</b>	<b>Titre</b> ANNEXE 03 - REPERAGE PHOTOGRAPHIES	<b>Phase</b> PC	<b>Ech</b> 1/500	<b>Ind</b> 0	<b>Date</b> JANVIER 2018	<b>N°</b> 02



AN\_03-01 / Janvier 2018



AN\_03-02 / Janvier 2018

	<p><b>Maître d'oeuvre</b>          AGENCE TRIAUD - LE ROUX          105 rue Porte Dijeaux          33 000 BORDEAUX          agence.triaud.leroux@gmail.com</p>		<p>GREEN LIGHTHOUSE          Village d'entreprise          13 rue Gustave Eiffel          33 850 Léognan</p>		<p><b>Maître d'ouvrage</b>          FC GIRONDINS DE BORDEAUX          Rue Joliot Curie - CS 10033          33187 Le Haillan Cedex          T : 05 56 16 11 02</p>	<p><b>REFECTION DU PARKING ET          INSTALLATION D'OMBRIERES          PHOTOVOLTAIQUES</b></p>	<p><b>Titre</b>          ANNEXE 03 - PHOTOGRAPHIES</p>	<p><b>Phase</b>          PC</p>	<p><b>Ech</b>          -</p>	<p><b>Ind</b>          0</p>	<p><b>Date</b>          JANVIER 2018</p>	<p><b>N°</b>          09</p>
--	--	---	--	---	---	--	--	-------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	--	----------------------------------

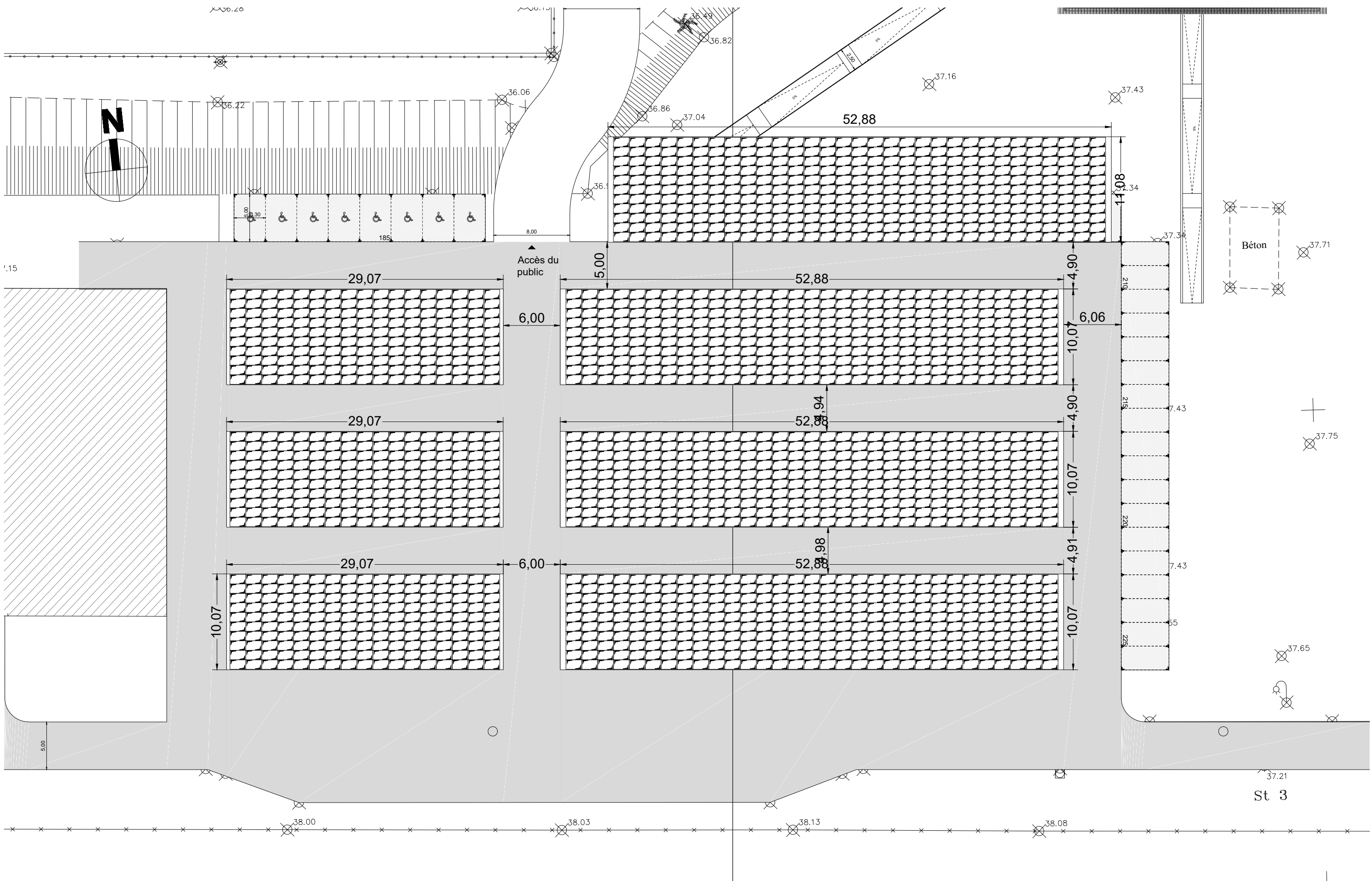





AN\_03-03 / Janvier 2018



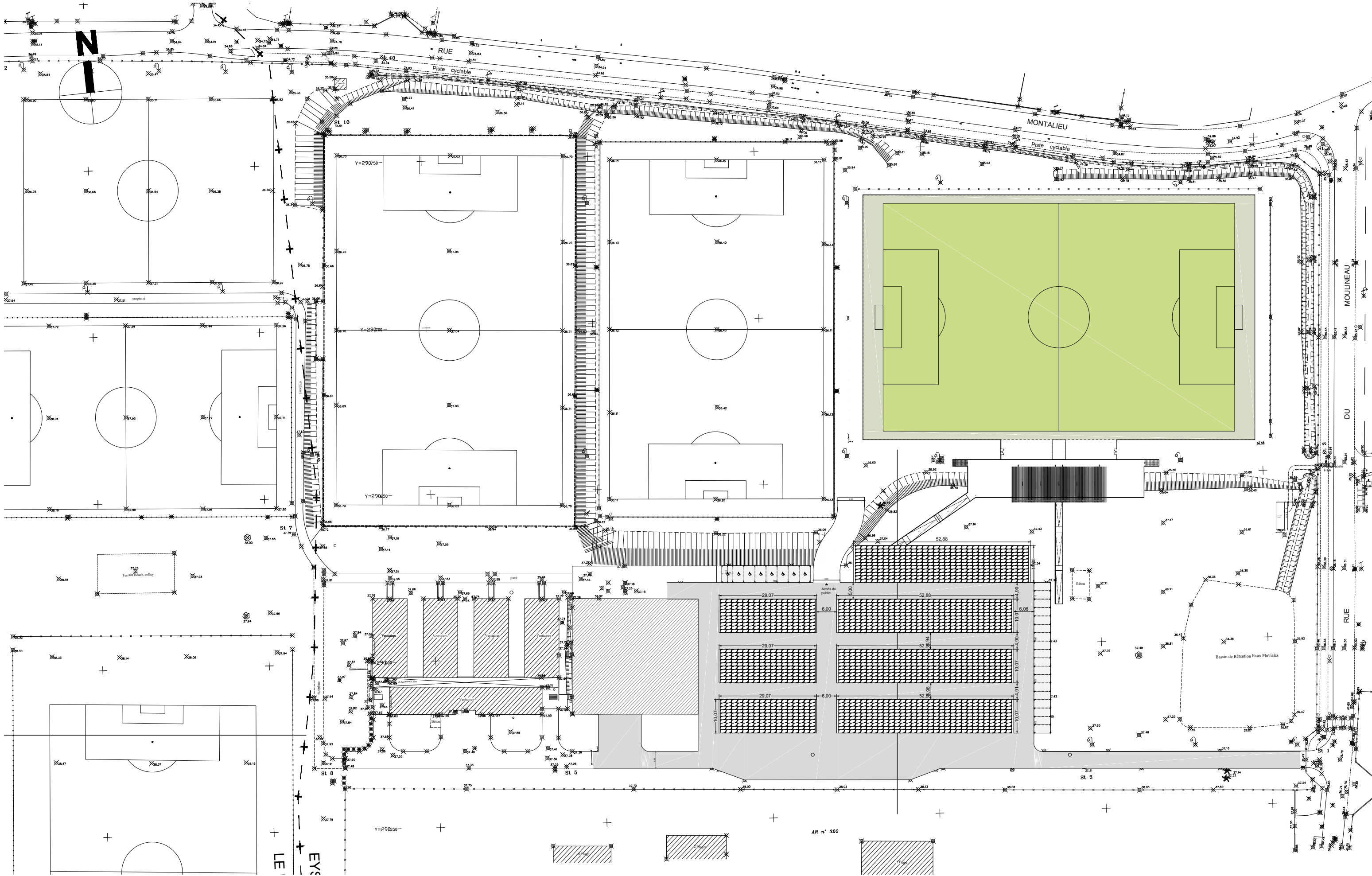
AN\_03-04 / Janvier 2018

	<p><b>Maître d'oeuvre</b>          AGENCE TRIAUD - LE ROUX          105 rue Porte Dijeaux          33 000 BORDEAUX          agence.triaud.leroux@gmail.com</p>		<p>GREEN LIGHTHOUSE          Village d'entreprise          13 rue Gustave Eiffel          33 850 Léognan</p>		<p><b>Maître d'ouvrage</b>          FC GIRONDINS DE BORDEAUX          Rue Joliot Curie - CS 10033          33187 Le Haillan Cedex          T : 05 56 16 11 02</p>	<p><b>REFECTION DU PARKING ET          INSTALLATION D'OMBRIERES          PHOTOVOLTAIQUES</b></p>	<p><b>Titre</b>          ANNEXE 03 - PHOTOGRAPHIES</p>	<p><b>Phase</b>          PC</p>	<p><b>Ech</b>          -</p>	<p><b>Ind</b>          0</p>	<p><b>Date</b>          JANVIER 2018</p>	<p><b>N°</b>          10</p>
--	--	--	--	--	---	--	--	-------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	--	----------------------------------

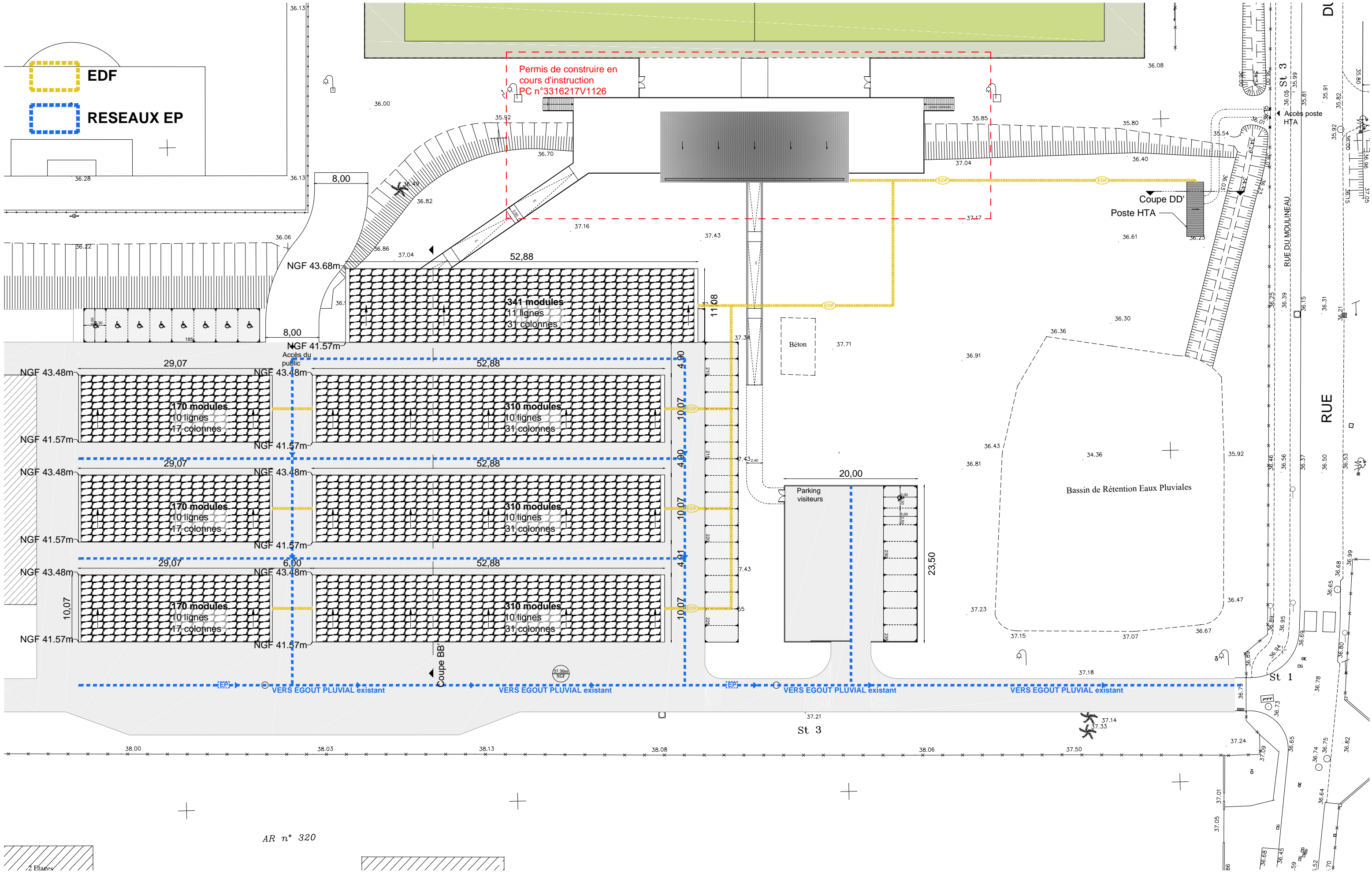


 <p><b>Maître d'oeuvre</b>          AGENCE TRIAUD - LE ROUX          105 rue Porte Dijeaux          33 000 BORDEAUX          agence.triaud.leroux@gmail.com</p>	 <p><b>GREEN LIGHTHOUSE</b>          Village d'entreprise          13 rue Gustave Eiffel          33 850 Léognan</p>	 <p><b>Maître d'ouvrage</b>          FC GIRONDINS DE BORDEAUX          Rue Joliot Curie - CS 10033          33187 Le Haillan Cedex          T : 05 56 16 11 02</p>	<p><b>REFECTION DU PARKING ET          INSTALLATION D'OMBRIERES          PHOTOVOLTAIQUES</b></p>	<p><b>Titre</b>          ANNEXE 04 - PLAN PROJET</p>	<p><b>Phase</b>          PC</p>	<p><b>Ech</b>          1/350</p>	<p><b>Ind</b>          0</p>	<p><b>Date</b>          JANVIER 2018</p>	<p><b>N°</b>          05</p>
					<p>Maître d'oeuvre: AGENCE TRIAUD - LE ROUX, 105 rue Porte Dijeaux, 33 000 BORDEAUX, agence.triaud.leroux@gmail.com</p> <p>Maître d'ouvrage: FC GIRONDINS DE BORDEAUX, Rue Joliot Curie - CS 10033, 33187 Le Haillan Cedex, T : 05 56 16 11 02</p> <p>Titre: ANNEXE 04 - PLAN PROJET</p> <p>Phase: PC, Ech: 1/350, Ind: 0, Date: JANVIER 2018, N°: 05</p>				





	<b>Maître d'oeuvre</b> AGENCE TRIAUD - LE ROUX 105 rue Porte Dijaux 33 000 BORDEAUX agence.triaud.leroux@gmail.com		<b>GREEN LIGHTHOUSE</b> Village d'entreprise 13 rue Gustave Eiffel 33 850 Léognan		<b>Maître d'ouvrage</b> FC GIRONDINS DE BORDEAUX Rue Joliot Curie - CS 10033 33187 Le Haillan Cedex T : 05 56 16 11 02	<b>REFECTION DU PARKING ET          INSTALLATION D'OMBRIERES          PHOTOVOLTAIQUES</b>	<b>Titre</b> ANNEXE 04 - PLAN DES ABORDS DU PROJET	<b>Phase</b> PC	<b>Ech</b> 1/500	<b>Ind</b> 0	<b>Date</b> JANVIER 2018	<b>N°</b> 02
--	--	--	--	--	--	---	--	--------------------	---------------------	-----------------	-----------------------------	-----------------



<p><b>Maitre d'oeuvre</b></p> <p>AGENCE TRIAUD - LE ROUX 105 rue Porte Dijeaux 33 000 BORDEAUX agence.triaud.leroux@gmail.com</p>	<p><b>GREEN LIGHTHOUSE</b></p> <p>GREEN LIGHTHOUSE Village d'entreprise 13 rue Gustave Eiffel 33 850 Léognan</p>	<p><b>Maitre d'ouvrage</b></p> <p>FC GIRONDINS DE BORDEAUX Rue Joliot Curie - CS 10033 33187 Le Haillan Cedex T : 05 56 16 11 02</p>	<p><b>REFECTION DU PARKING ET INSTALLATION D'OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES</b></p>	<p><b>Titre</b></p> <p>PC AN.1 - PLAN RESEAUX</p>	<p><b>Phase</b></p> <p>PC</p>	<p><b>Ech</b></p> <p>1/500</p>	<p><b>Ind</b></p> <p>0</p>	<p><b>Date</b></p> <p>FEVRIER 2018</p>	<p><b>N°</b></p> <p>17</p>
---	--	--	--	---	-------------------------------	--------------------------------	----------------------------	--	----------------------------